

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27263**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres, langues, mention Traduction, spécialité Traduction professionnelle - LEA

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, Chancelier des universités, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction, 320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce en indépendant ou en tant que salarié en entreprise, en agence de traduction ou au sein d'une organisation internationale.

- Il transpose un document technique d'une langue dans une autre.
- Il se documente en vue d'une parfaite compréhension et restitution du document à traduire.
- Il procède à une adaptation interculturelle et contextuelle en fonction du public visé et des besoins du client.
- Il entretient ses connaissances linguistiques, terminologiques, culturelles, thématiques et technologiques.
- Il alimente et actualise des glossaires, des bases de données et des outils d'aide à la traduction.
- Il coordonne un projet de traduction.

Le détenteur du diplôme est capable de :

- maîtriser les langues de départ et d'arrivée et les cultures associées pour restituer un texte traduit d'une langue à une autre, dans le respect des cultures associées et en conservant le sens, le style et les valeurs pour être diffusé dans un environnement culturel différent ;
- transposer un texte en s'adaptant aux référents, domaines, marchés et publics visés ;
- proposer des prestations dans des domaines de spécialité en utilisant la terminologie adaptée pour une utilisation dans un contexte professionnel ;
- utiliser les outils et logiciels (TAO) spécialisés, y compris les bases documentaires et les glossaires, pour être performant dans son travail ;
- organiser son travail et entretenir un réseau pour disposer des ressources nécessaires à son activité, dans le respect des règles de l'art, de la qualité, des délais, des consignes et de la déontologie ;
- communiquer pour échanger, négocier avec des clients potentiels et développer son activité dans un environnement multiculturel.

Ces compétences lui apportent les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour mener à bien un processus traductionnel complet : gestion de projet, recherches contextuelles, thématiques et terminologiques, utilisation d'outils informatiques et de logiciels de TAO (traduction assistée par ordinateur), adaptation interculturelle, traduction et contrôle qualité (révision, relecture et finalisation).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce en indépendant, ou au sein d'entreprises, de sociétés de services ou d'institutions dans les domaines « Industries et techniques ».

- Traducteur spécialisé exerçant en indépendant ou en tant que salarié (en entreprise, en agence de traduction ou au sein d'une organisation internationale)
- Traducteur-localisateur en informatique et/ou en multimédia
- Traducteur d'édition
- Traducteur-relecteur
- Responsable de la communication multilingue et interculturelle
- Terminologue-lexicographe
- Spécialiste en ingénierie linguistique
- Testeur multilingue
- Coordinateur linguistique
- Chef de projet multilingue en traduction

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation de Master se déroule sur 4 semestres soit deux années universitaires et permet d'obtenir 120 ECTS (60 ECTS au titre de la première année et 60 ECTS au titre de la deuxième année).

Une admission sur dossier pour le M1 et le M2 et entretien et tests de traduction pour le M2 en formation initiale, en formation continue (y compris contrat de professionnalisation). En M1, les unités d'enseignement se compensent dans chaque semestre (pas de compensation entre les semestres). En M2, l'évaluation se fait en contrôle continu intégral.

Langues

- Langue A : français (langue maternelle)
- Langue B : anglais (obligatoire)
- Langues C (au choix) : allemand, arabe, espagnol, italien, japonais

Première année (60 ECTS)

Semestre 1

- Cours généraux d'économie, de droit et d'introduction aux industries et techniques (6 ECTS ; 52 h)
- Compétence en langue B : traduction professionnelle générale (anglais > français) ; traduction marketing et juridique (anglais > français) (6 ECTS ; 52 h)
- Traduction et communication en langue C (6 ECTS ; 39 h par langue)
- Introduction à la méthodologie de la traduction : technique de la traduction et pratique de la recherche documentaire ; initiation à la terminologie (6 ECTS ; 52 h)
- Expression écrite (français) et traduction éditoriale (6 ECTS ; 52 h)

Semestre 2

- Traduction professionnelle spécialisée 1 : traduction économique ; juridique ; industrie et technique et terminologie (12 ECTS ; 104 h)
- Compétence en langue B : communication orale bilingue français/anglais ; traduction professionnelle générale (6 ECTS ; 52 h)
- Compétences en langue C : introduction à l'interprétation consécutive ; traduction professionnelle générale (6 ECTS ; 52 h par langue)
- Activités de préprofessionnalisation 1 : atelier du mémoire de traduction ; mémoire de traduction éditoriale (langue C > français) (6 ECTS ; 13 h)

Deuxième année (60 ECTS)

Semestre 3

- Traduction professionnelle spécialisée 2 : traduction économique ; juridique ; industrie et technique ; localisation informatique et multimédia, post-édition (12 ECTS ; 120 h)
- Activités de préprofessionnalisation 2 : environnement technologique du traducteur ; prestations de service en traduction ; jeu de rôle ; visites techniques en entreprises (9 ECTS ; 90 h)
- Séminaires et ateliers de traduction professionnelle (optimiser la qualité rédactionnelle de ses traductions ; comment réviser ses traductions ; introduction à la rédaction technique ; traduire pour le secteur de l'aéronautique ; évolution des métiers de la traduction (9 ECTS ; 52 h)

Semestre 4

- Question de sociolinguistique pour le traducteur (3 ECTS ; 30 h)
- Compétences en langue C : traduction professionnelle générale ; traduction professionnelle spécialisée ; révision-lecture (9 ECTS ; 60 h par langue)
- Travaux de fin d'études : mémoire de traduction technique (9 ECTS)
- Travaux de fin d'études : stage de 3 à 6 mois à l'étranger, avec immersion dans le monde professionnel des métiers de la traduction en contexte international (9 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	70 % d'enseignants et 30 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	70 % d'enseignants et 30 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	70 % d'enseignants et 30 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	70 % d'enseignants et 30 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Le Master Traduction spécialité traduction professionnelle - LEA est certifié ISO 9001-2008 pour la formation initiale et continue	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n°20081017 en date du 06 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'Education article L613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2012-2013

16 admis : 1 homme - 15 femmes

2013-2014

15 admis : 1 homme - 14 femmes

2015-2016

12 admis : 3 hommes - 9 femmes

<http://deve.univ-amu.fr/ove/masters>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr/>

<http://allsh.univ-amu.fr/llc/master/traduction>

<http://formations.univ-amu.fr/ME5HTR-SPHTR5B.html>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR ALLSH - 29 Avenue Robert Schuman 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Historique de la certification :

Le Master Traduction Professionnelle - LEA a été créé en 1981 (diplôme de Maîtrise), puis remanié en 2000 (diplôme de DESS) et en 2004 (diplôme de Master).